

Positionnez votre offre, votre territoire

# Obtenez la marque Accueil Vélo®



## Cibles

- Hôtels, campings, locations et gîtes, chambres d'hôtes, hébergements insolites, résidences de tourisme, villages vacances, auberges de jeunesse, classés et/ou référencés,
- Offices de Tourisme,
- Loueurs/réparateurs de vélo,
- Sites de visite, activités de loisirs.

## Vos besoins

- Accueillir une clientèle de cyclotouristes et partager votre passion autour du vélo,
- Diversifier votre clientèle,
- Valoriser votre établissement, vos services et votre équipement,
- Intégrer un réseau de développement touristique durable,
- Bénéficier de la notoriété d'une marque nationale.



## Notre proposition

- Nous vous proposons un temps d'échange au sujet de vos attentes en matière de tourisme à vélo et/ou d'itinérance,
- Nous vous transmettons des informations sur la procédure d'attribution de la marque Accueil Vélo®,
- Nous vous accompagnons tout au long de votre démarche et nous vous fournissons des conseils personnalisés,
- Nous réalisons une visite d'attribution de la marque nationale Accueil Vélo® si votre établissement répond au cahier des charges,
- Nous valorisons votre établissement dans le cadre de la marque au niveau local, départemental, régional et national.



## Conditions de la prestation

- Se trouver à 5 km ou moins d'un itinéraire inscrit au schéma régional des véloroutes et voies vertes de Bretagne,
- Pour les hébergements : être classé et/ou référencé.



## Coût

- **Accompagnement** : pris en charge par l'Agence de développement touristique,
- **Adhésion à la marque Accueil Vélo®** : 300 €, valable 3 ans.



2 000

kilomètres

de véloroutes et de voies  
vertes en Bretagne.

73 €/jours

de dépense moyenne

en itinérance  
en Ile-et-Vilaine.



Votre contact :

**Angélique Cocherie – Gautier**

Chargée de mission ingénierie  
auprès des territoires

a.cocherie@bretagne35.com  
02 99 78 50 33



© Emmanuel Berthier